



JUDO CLUB CREMOLAN



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2022-23

Nom		Prénom	
Date de naissance / /	Réinscription	OUI / NON
Adresse			
Code Postal		Commune	
N° de tél. fixe		@dresse mail	@
N° de portable du Père		N° de portable de la Mère	
Ceinture		Débutant	OUI / NON

HORAIRES ET TARIFS

		Dont 41€ de Licence	
Lundi :			
Poussins : (2013-2014)	de 17h30 à 18h30	<input type="checkbox"/>	190 €
Benjamin : (2011-1012)	de 18h30 à 19h30	<input type="checkbox"/>	220 €
Minimes et plus : (2010 et moins)	de 19h30 à 21h00	<input type="checkbox"/>	220 €
Mercredi :			
Benjamin : (2011-1012)	de 18h00 à 19h15	<input type="checkbox"/>	220 €
Minimes et plus : (2010 et moins)	de 19h15 à 21h00	<input type="checkbox"/>	220 €
Samedi :			
Eveils judo : (2017-2018-2019)	de 9h30 à 10h30	<input type="checkbox"/>	190 €
Mini-Poussins : (2015-2016)	de 10h30 à 11h30	<input type="checkbox"/>	190 €
TAÏSO : Ado / Adultes (à partir de 12 ans)	de 11h30 à 12h45	<input type="checkbox"/>	140 €

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) autorise mon enfant à participer aux cours de JUDO dispensés par l'école de judo et j'autorise les responsables du JUDO Club Crémolan à prendre toutes les dispositions qu'ils jugeront nécessaires pour une éventuelle intervention médicale ou chirurgicale.

EXTRAIT DU REGLEMENT

- La responsabilité du judo Crémolan n'est engagée que de l'heure de début du cours à l'heure de fin de cours et limitée à l'enceinte du dojo.
- Il est de la responsabilité des parents d'accompagner et de venir chercher leurs enfants à la porte du dojo aux horaires de début et fin de cours.
- Les parents autorisent la publication de photos et vidéos faisant apparaître leur enfant mineur (Site Web, Journal, calendrier du judo, ...).
- **Un certificat médical « Apte au judo en compétition » doit être fourni à l'école de judo de Trept avant le troisième cours.**

SIGNATURE

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé »

À TREPT le : / / 2022



- (1) Les nouveaux judokas bénéficient de deux cours d'essais. Le règlement de l'inscription sera mis à l'encaissement à l'issue de cette période d'essais, si le professeur n'est pas prévenu de l'arrêt des cours.

judoclubcremieu@hotmail.com

